Audicé Alpes
Commissaires aux comptes

SYNAPS CL 74

Synthèse Associative pour le Soutien des Cérébro-Lésés de la Haute-Savoie

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

SYNAPS CL 74

Synthèse Associative pour le Soutien des Cérébro-Lésés de la Haute-Savoie

18 Rue du Val-Vert, La Croix de Barral

74600 Seynod

Association

N° SIRET : 450 597 059 00044

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

SYNAPS CL74

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux adhérents,

1 Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SYNAPS CL 74 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, notamment pour ce qui concerne les disponibilités et les valeurs mobilières de placement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5 Responsabilité de la direction relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

- Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des

événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy, le 23 mai 2023,

Le Commissaire aux Comptes

Audicé Alpes
Commissaires aux comptes

Marc PAQUIER

SYNAPS CL 74

Synthèse Associative pour le Soutien des Cérébro-Lésés de la Haute-Savoie

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2022

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques...	8 297	8 297				
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	677 712	551 234	126 478	162 686	36 208-	22.26-
Installations techniques Matériel et outillage	301 432	205 174	96 258	61 578	34 680	56.32
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
Immobilisations financières (1)						
Participations et Créances rattachées						
Autres titres immobilisés	109 405		109 405	108 989	416	0.38
Prêts						
Autres	300		300	300		
Total I	1 097 146	764 705	332 441	333 553	1 112-	0.33-
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Créances (2)						
Créances clients, usagers et comptes rattachés						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres	249 350		249 350	180 631	68 719	38.04
Valeurs mobilières de placement	161 000		161 000	161 000		
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	790 887		790 887	748 191	42 696	5.71
Charges constatées d'avance (2)	2 985		2 985	2 304	681	29.58
Total II	1 204 222		1 204 222	1 092 125	112 097	10.26
Comptes de Régularisation						
Frais d'émission des emprunts **(III)**						
Primes de remboursement des emprunts **(IV)**						
Ecarts de conversion actif **(V)**						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 301 368	764 705	1 536 663	1 425 678	110 984	7.78

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	**Fonds propres**				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	53 531	53 531		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	400 856	380 856	20 000	5.25
	Autres				
	Report à nouveau	204 686	186 582	18 104	9.70
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	98 632	38 104	60 528	158.85
	Situation nette (sous total)	757 705	659 073	98 632	14.97
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	312 428	300 634	11 794	3.92
	Total I	1 070 133	959 707	110 426	11.51
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	182 460	172 692	9 768	5.66
	Total II	182 460	172 692	9 768	5.66
PROVISIONS	Provisions pour risques	19 797	15 297	4 500	29.42
	Provisions pour charges	88 166	95 678	7 512-	7.85-
	Total III	107 963	110 975	3 012-	2.71-
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	42 636	83 316	40 681-	48.83-
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	19 893	26 048	6 155-	23.63-
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	109 080	70 026	39 054	55.77
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 499	2 915	1 584	54.33
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance				
	Total IV	176 107	182 305	6 198-	3.40-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 536 663	1 425 678	110 984	7.78

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an 173 437
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 879 858	1 682 559	197 300	11.73
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	43 178	21 621	21 557	99.70
Utilisations des fonds dédiés	22 271	28 369	6 098-	21.50-
Autres produits	3	319	315-	98.95-
Total I	1 945 311	1 732 868	212 443	12.26
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	191 707	185 091	6 616	3.57
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	86 568	83 375	3 193	3.83
Salaires et traitements	1 002 128	925 830	76 298	8.24
Charges sociales	450 733	388 560	62 173	16.00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	61 935	57 032	4 903	8.60
Dotations aux provisions	23 791	35 447	11 656-	32.88-
Reports en fonds dédiés	32 039		32 039	
Autres charges	4	429	425-	99.11-
Total II	1 848 905	1 675 765	173 141	10.33
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	96 405	57 103	39 302	68.83

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	4 583	3 400	1 183	34.78
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	4 583	3 400	1 183	34.78
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	3 220	5 084	1 865-	36.68-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	3 220	5 084	1 865-	36.68-
2. Résultat financier (III-IV)	1 364	1 684-	3 048	180.98
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	97 769	55 419	42 350	76.42
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	11 708		11 708	
Sur opérations en capital	1 200		1 200	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 459	1 459		
Total V	14 367	1 459	12 908	884.72
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	135	75	60	80.00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	13 253	18 644	5 390-	28.91-
Total VI	13 388	18 719	5 330-	28.48-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	979	17 260-	18 238	105.67
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	116	56	60	107.14
Total des produits (I+III+V)	1 964 261	1 737 727	226 534	13.04
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 865 629	1 699 623	166 006	9.77
5. EXCEDENT OU DEFICIT	98 632	38 104	60 528	158.85

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Description de l'objet social de l'entité :

- La mission principale de l'association est de rassembler des partenaires qui ont vocation à s'intéresser et à s'investir au bénéfice des problématiques liées à la lésion cérébrale acquise, aux maladies et handicaps d'origine neurologique. Ce rassemblement de compétences et sa diversité permet échange, projets communs, valorisation, soutien de ses membres vis-à-vis des autres.

Description de la nature du périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

- L'association a vocation à participer à l'élaboration des politiques du handicap localement de manière pratique et constructive. Elle peut être amenée à intervenir auprès des pouvoirs publics et / ou des élus afin de faire valoir un point de vue en relation avec son objet. C'est à ce niveau que réside l'essentiel de son rôle militant.

Description des moyens mis en oeuvre :

Afin de mettre en ouvre les actions correspondant à son objet, elle assure la gestion et l'animation des services qui lui sont confiés soit :
- Le Centre Ressources Pour Personnes Cérébro-Lésées,
- Le SAMSAH le Fil d'Ariane,
- L'EM3R 74,
- PRISMA.

Chacun de ces services dispose d'un " projet de service " qui détaille le périmètre de ses activités et sa mission auprès de ses bénéficiaires.
En outre, l'association a rédigé des fiches-actions 2020-2024 qui structurent et hiérarchisent son action en lien avec ses services.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 et des règlements ANC 2019-04 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	8 297		
Constructions sur sol propre	520 000		
Installations générales agencements aménagements des constructions	157 712		
Matériel de transport	197 299		57 645
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	72 556		2 762
TOTAL	947 568		60 406
Autres titres immobilisés	108 989		416
Prêts, autres immobilisations financières	300		
TOTAL	109 289		416
TOTAL GENERAL	1 065 154		60 822

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			8 297	8 297
Constructions sur sol propre			520 000	520 000
Installations générales agencements aménagements constr.			157 712	157 712
Matériel de transport		28 830	226 114	226 114
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			75 318	75 318
TOTAL		28 830	979 144	979 144
Autres titres immobilisés			109 405	109 405
Prêts, autres immobilisations financières			300	300
TOTAL			109 705	109 705
TOTAL GENERAL		28 830	1 097 146	1 097 146

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 297			8 297
Constructions sur sol propre	387 595	26 008		413 603
Installations générales agencements aménagements constr.	127 431	10 200		137 631
Matériel de transport	153 589	21 076	28 830	145 836
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	54 688	4 650		59 338
TOTAL	723 303	61 935	28 830	756 408
TOTAL GENERAL	731 601	61 935	28 830	764 705

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	26 008				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	10 200				
Matériel de transport	21 076				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 650				
TOTAL	61 935				
TOTAL GENERAL	61 935				

Dérogation aux principes comptables, amortissements sur 15 ans.

Complément dotation 2022 - amortissements dérogatoires 8 670€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	53 531				53 531
Réserves	380 856		20 000		400 856
Report à nouveau	186 582		46 706	28 602	204 686
Excédent ou déficit de l'exercice	38 104		60 528		98 632
Situation nette	659 073		127 234	28 602	757 705
Provisions réglementées	300 634		11 794		312 428
TOTAL I	959 707		139 028	28 602	1 070 133

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	172 691	31 257	21 482			182 461	182 461
FDS D.FORMATION PERSONN.	60 934	27 039	21 482			66 486	66 486
FDS DEDIES 2014 - ARS	18 330					18 330	18 330
FDS D.BOUCLE COURTE 16FD	22 718					22 718	22 718
FDS DEDIES - C I T S 17	2 417					2 417	2 417
FDS DEDIES - C I T S 18	1 137					1 137	1 137
FDS D.ACH.MATERIEL	34 659	4 218				38 877	38 877
FDS DEDIES 2017	30 626					30 626	30 626
FDS D.GRATIF.STAGE 15CR	1 870					1 870	1 870
TOTAL	172 691	31 257	21 482			182 461	182 461

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	300		300
Autres impôts, taxes et versements assimilés	13 404	13 404	
Débiteurs divers	235 628	235 628	
Charges constatées d'avance	2 985	2 985	
TOTAL	252 317	252 017	300

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	42 636	42 636		
Fournisseurs et comptes rattachés	19 893	19 893		
Personnel et comptes rattachés	20 809	20 809		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	84 966	84 966		
Impôts sur les bénéfices	116	116		
Autres impôts taxes et assimilés	3 189	3 189		
Autres dettes	4 499	4 499		
TOTAL	176 107	176 107		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	40 681			

Etat des Créances :
Avce Formation .Mme GENGEMBRE 318€

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	235 528
Disponibilités	10 554
Total	246 082

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 893
Dettes fiscales et sociales	28 829
Autres dettes	3 834
Total	52 555

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 985
Total	2 985

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Contributions volontaires en nature :

Ne sont pas significatives en N et se composent presque uniquement des temps des administrateurs.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit - EMPRUNT CREDIT COOPERATIF 470K€	42 636
Total	42 636

La banque Crédit Coopératif a consenti un crédit
d'un montant global de 470K€ pour financer l'acquisition de locaux sis à SEYNOD (74 600).

réalisation le 10/03/2009 durée du prêt 15 ans dernière échéance le 10/12/2023.

Ech.dues à moins d'un an : 42635.54

Garanties :
- Caution solidaire de la collectivité locale : DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice d'un montant de 81 948€.

Le total des indemnités de fin de carrière s'élève à 81.948 € au 31/12/2022.
Hypothèses retenues :
- taux de charges : 50% pour les cadres et 40 % pour les non cadres
- taux d'évaluation salariale : 1%
- taux d'actualisation : 3,75%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			81 948

Association SYNAPS -CL 74
18 rue du Val Vert
Seynod

74600 ANNECY

Résultat comptable 2022	
Centre ressources	31,686.65
Fil d'Ariane	66,945.14
EM3R	0.00
Prisma	0.00
Total résultat comptable	98,631.79
Synthèse comptes de résultat du CPOM	
Centre Ressources	31,686.65
Fil d'Ariane	66,945.14
résultat du CPOM	98,631.79
Reprise mesures d'exploitation	42,550.99
résultat administratif	141,182.78